



# COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

---

Rapport de la commission ad hoc au sujet du préavis n°3/2017 concernant la demande de crédit relatif aux études de projet jusqu'à l'obtention du permis de construire visant à la revitalisation de cours d'eau et de milieux humides à Le Muids

---

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Notre commission s'est réunie en date du 3 mai 2017 pour examiner le préavis en présence de Monsieur Nicolas Ray que nous remercions pour sa présence et ses explications.

Commentaires généraux :

Suite aux explications de M. Ray sur place, la commission a constaté les problèmes récurrents énumérés dans le préavis N°03/2017.

La commission souhaiterait une clarification des conditions de financement de l'étude, en cas de refus ou autre, des travaux de revitalisations des cours d'eau.

Proposition d'amendement :

Aucune

Conclusion :

La commission recommande, à l'unanimité, au conseil communal d'accepter le préavis N°3/2017 concernant la demande de crédit de 55'500.- Chf, relatif aux études de projet jusqu'à l'obtention du permis de construire visant à la revitalisation de cours d'eau et de milieux humides à Le Muids.

Pour la commission :

Mme Sylviane JAQUET

M. Dominique KLINKENBERGH, Rapporteur

M. André ALLENBACH

M. Benoît ZBINDEN

M. José REGO Absent